



Sauvegarde du Patrimoine des Forêts du Compiégnois

(Anciennement : Société pour la Protection de la Forêt de Compiègne)

Association sans but lucratif N° W603002551, reconnue d'intérêt général le 28 juillet 2011

ACTIVITE SURVEILLANCE D'ENCLOS

L'engrillagement est une protection temporaire, indispensable pour protéger les plants de la dent des cerfs et chevreuils.

Cette activité fait l'objet d'une convention annuelle entre la SPFC et l'ONF.

Actuellement, 16 surveillants bénévoles - 61 enclos prioritaires à surveiller.

Informations à nous communiquer, que nous signalerons à l'ONF pour remise en état :

- Dégradations sur les grillages faites par les animaux ou, malheureusement, par l'homme
- Présence d'animaux à l'intérieur
- Chute d'arbre sur le grillage
- Porte ouverte (que vous pouvez refermer), ...

Si vous souhaitez devenir surveillant d'enclos, vous devez :

- Etre adhérent à la SPFC
- Pouvoir régulièrement (une fois par mois environ) faire le tour de votre ou de vos enclos
- Nous rendre compte, après chaque visite, par un petit message : RAS ou détail des anomalies constatées avec matérialisation par de la rubalise, et photo si possible



N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles. Nous sommes également à votre écoute pour toutes suggestions ou remarques.



Contact : Françoise Staub-Pillot
francoisetaub@orange.fr

www.sauvegardeforetscompiegnois.fr